

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise <b>SAS 08 INVEST</b>		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le <b>2023-12-31</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		{ Services *	217		218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	0	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	14 930	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(14 930)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)		{	donc amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	300		
			donc amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	(14 930)	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	0 314 14 930	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cples-cfs d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de loyer d'option			{ Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D) 249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342 0
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
		Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)		641		
Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col 1 / Déficit col 2	352 0 354 14 930	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables *		0		360	
			dont imputés sur le résultat			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col 1 / Déficit col 2	370 0 372 14 930	

Désignation de l'entreprise		SAS 08 INVEST			Néant *	
Adresse de l'entreprise		83 Rue DES ACQUEDUCS 69005 LYON				
SIRET		9 1 4 4 7 9 8 2 9 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		7
						Exercice N clos le 2023-12-31
<b>ACTIF</b>				Brut	Amortissements - Provisions	Net
				1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	29 500	042	
	<b>Total I (5)</b>		044	29 500	048	29 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	295	086	295
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	<b>Total II</b>		096	295	098	295
	<b>Total général (I + II)</b>		110	29 795	112	29 795
<b>PASSIF</b>				Exercice N	NET	1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		17 000
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		535
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves	( dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	10 157
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136		(14 930)
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	<b>Total I</b>			142		12 762
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		4 733
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172	
	Comptes courants d'associés			173		11 800
	Autres dettes			175		500
	Produits constatés d'avance			174		
<b>Total III</b>			176		17 033	
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		29 795	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**08 INVEST**  
**Société par actions simplifiée au capital de 17.000 euros**  
**Siège social : 83 rue des Acqueducs, (69005) LYON**  
**914.479.829 RCS LYON**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 28 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2023**  
**présentée et adoptée par l'associé unique**

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 14 929,85 euros de la manière suivante :

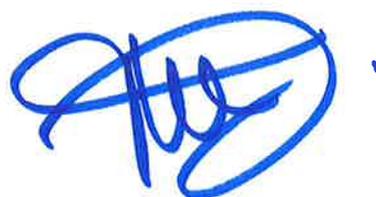
- une somme de 10 156,83 euros est imputée sur le compte "Autres réserves", qui se trouve ainsi soldé .....	10 156,83 €
- le solde, soit la somme de 4 773,02 euros, est imputé sur un compte "Report à nouveau" débiteur, à ouvrir au passif du bilan.....	4 773,02 €
<b>- TOTAL .....</b>	<b>14 929,85 €</b>

Certifié conforme  
Le Président



# ANNEXE COMPTABLE

**POUR COPIE CONFORME**  
**Le Président,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned at the bottom right of the page.

# SAS 08 INVEST

## Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 29 795€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -14 930€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Faits caractéristiques de l'exercice

#### Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

#### Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

## Informations relatives au bilan

### ACTIF

#### Immobilisations

##### Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

##### Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

## PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 700	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 700	10,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Autres variations		Solde à la Clôture
		Affectation du Résultat		
		+	-	
Capital Social	17 000			17 000
Réserve légale	-			535
Réserves statutaires, contractuelles	-			-
Réserves réglementées	-			-
Autres réserves	-			10 157
Report à nouveau	-			-
Résultat de l'exercice	10 691			14 930